



Union syndicale santé de l'Orne santé privée et retraités

24, Place du Bas-de-Montsort, 61000 ALENÇON

☎ 02 33 26 00 21

☎ 02 33 26 29 54

e-mail : udcgt.61@wanadoo.fr

Alençon le 24 Août 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 000 Euros, telle est la prime « au mérite » versée par le gouvernement aux Directions de 58 centres hospitaliers jugés peu attractifs de notre pays (en contre partie d'un engagement à rester 5 ans dans l'établissement). **Trois hôpitaux de l'Orne seraient concernés : L'AIGLE, ALENCON et FLERS !**

Quatre critères ont été retenus par le ministère de la santé pour justifier ce bonus en or :

- Une situation financière complexe.
- Un contexte local délicat.
- Un isolement géographique.
- Un climat social difficile et récurrent.

Cette action du gouvernement est une véritable provocation à l'encontre des personnels de ces hôpitaux, confrontés journallement à des conditions de travail difficiles, à des remises en cause du statut de la fonction publique en particulier sur le temps de travail, ajoutés à des salaires souvent au S.M.I.C pour les plus petites catégories. Sans parler de la précarisation des emplois : C.D.D, C.A.E.

Plutôt que d'engager des mercenaires pour transformer l'Hôpital public en entreprise de production de soins le gouvernement aurait été plus inspiré de répondre aux revendications des salariés et de la C.G.T : mise en œuvre d'une grande politique en faveur de la protection sociale et de la santé : résorption des déficits cumulés, création d'emplois, formations de professionnels, plans d'investissements, ouverture de négociations sur les carrières, les salaires et le respect du statut de la Fonction Publique Hospitalière.

Le 23 Octobre prochain, **en votant pour les listes C.G.T aux élections professionnelles** dans les établissements de santé publique, les personnels feront une première réponse à cette provocation !!

ALENCON LE 24 AOUT 2007.